

I) Lecture d'une table de mobilité : (8 points)

Propositions		F
1. En France en 2003, 20000 des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans ont un père ouvrier et sont eux-mêmes agriculteurs exploitants.		X
4. En France en 2003, on compte 11% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans sont employés.		X
5. En France en 2003, sur 100 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est cadre et PIS 52 sont devenus cadres et PIS.		X
7. En France en 2003, l'INSEE a recensé 2364000 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans ouvriers.		X
9. En France en 2003, parmi les hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est ACCE 21% sont devenus ACCE.		X
10. En France en 2003, on note que 619000 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans sont ACCE.		x

II) Définissez les termes suivants (4 points)

- **Mobilité sociale** : ensemble des changements de positions sociales d'un individu au cours de sa vie (mobilité intragénérationnelle) ou par rapport à son père (mobilité intergénérationnelle).
- **Paradoxe d'Anderson** : Situation apparemment antagoniste dans laquelle l'acquisition d'un diplôme supérieur ne garantit pas une position sociale supérieure du fait d'une dévalorisation des diplômes générant un déclassement.
- **Fluidité sociale** : société dans laquelle la mobilité relative (à savoir le rapport entre deux mobilités) est faible c'est-à-dire où on s'approche d'une égalité des chances de mobilité entre deux individus d'origine sociale différente (réduction des écarts de chances de mobilité). Ainsi la probabilité d'un fils d'ouvrier de devenir cadre se rapprocherait fortement de la probabilité d'un fils de cadre de devenir cadre.
- **Capital culturel** : ensemble des supports matériels (exemple nombre de livres lus, possession de moyens numériques d'accès au savoir...) et immatériels (savoirs, savoir-faire, prédisposition à telle ou telle activité...) de transmission de la culture

III) Mobilisation de connaissances

A) Complétez la grille à l'aide des indications fournies (4 points)

--	--

B) Rédigez l'introduction du sujet : « Dans quelle mesure la société française est-elle une société mobile ? ». (3 points)

Accroche (0.5 pt) + définition de société mobile (0.5 pt) + problématique autour de l'idée d'un raisonnement nuancé (1 pt) + annonce claire d'un plan cohérent oui/Mais (1 pt).

C) A l'aide de deux exemples, de nature différente, illustrez le déclassement. (3 points)

- Un exemple pour illustrer le déclassement intragénérationnel (avec définition du terme et explication) : 1.5 pt

- Un exemple pour illustrer le déclassement intergénérationnel (avec définition du terme et explication) : 1.5 pt

IV] Étude de documents

Document 1 :

Présentation du doc (1 pt) : source, pays, type de document, unités, dates, « titre »

Réponse à la question (3 pts) :

- La mobilité (intergénérationnelle) est en hausse puisque la part des immobiles baisse. En effet, alors que 43.7% des femmes et des hommes âgés de 30 à 59 ans n'ont pas changé de PCS par rapport à leur père en 1983, ce n'est plus le cas que de 39.4% en 2003. (constat + lecture pertinente des données : **1 pt**)
- La part de femmes et des hommes âgés de 30 à 59 ans qui connaissent une mobilité ascendante augmente moins (passant de 37.7% à 38.7% soit +1 point) que la part des femmes et des hommes âgés de 30 à 59 ans qui connaissent une mobilité descendante (passant de 18.6% à 21.9% soit +3 points) / (constat + lecture pertinente des données : **1 pt**)
- La France est donc une société de plus en plus mobile mais dans laquelle la part de la mobilité ascendante **DANS LA MOBILITE TOTALE** baisse (37.7 points de 56.3% en 1983 contre 38.7 point de 60.6%) alors que celle de la mobilité descendante progresse. En effet en 1983 on remarque que la mobilité ascendante était 2.02 fois supérieure à la mobilité descendante, elle ne l'est plus que de 1.77 fois en 2003. (constat + lecture pertinente des données : **1 pt**)

Document 2 :

Présentation du doc (1 pt) : source, pays, type de document, unités, dates, « titre »

Réponse à la question (3 pts) :

- Qui poursuit des études ?
Selon le document on remarque que le milieu social influence fortement la poursuite d'études supérieures des jeunes. Ainsi ce sont les enfants de milieux favorisés qui font le plus d'études supérieures.
En effet alors que les enfants d'ouvriers représentent 29.5% des Français de 18 ans et plus, on note que parmi les étudiants français seuls 10.6% sont enfants d'ouvriers. Les enfants de cadres ne représentent que 17% des Français de 18 ans et plus mais ils correspondent à eux-seuls 30.7% des étudiants français. (Constat + lecture pertinente des données : **1.5 pt**)
Cela met en évidence la reproduction sociale (terme + définition : **0.5 pt**).
- Quelle poursuite d'études supérieures ?
Lorsque les enfants de milieu défavorisé poursuivent des études, ces études supérieures sont de courtes durées (bac+2) alors que les enfants de milieu favorisé font plus facilement des études supérieures longues.
En effet, les enfants d'ouvriers sont « surreprésentés » parmi les étudiants en BTS (sur 100 étudiants en BTS 20 ont un père ouvrier alors que 13.9 ont un père cadre) et les enfants de cadres sont « surreprésentés » dans les universités voire même les CPGE (30.4% des étudiants en université sont enfants de cadres contre seulement 10.7% enfants d'ouvriers et 49.8% des étudiants en CPGE sont enfants de cadres contre seulement 6.3% pour les enfants d'ouvriers). (constat + lecture pertinente des données : **1 pt**)